



**Vœu du Conseil de quartier Belleville au Conseil du 20^e arrondissement
relatif à l'amélioration de la Propreté**

Vœu relatif à l'amélioration de la Propreté.

Considérant que lors de la COP21, des orientations stratégiques ont été définies pour mettre en œuvre une réduction de 33 % des émissions dans le secteur de la gestion des déchets : réduction du gaspillage alimentaire, lutte contre l'obsolescence programmée et meilleure valorisation des déchets.

Considérant que la Mairie de Paris a fait de la propreté de l'espace public une priorité pour la mandature 2014-2020 ;

Considérant le Programme Local de Réduction des Déchets de Paris (PLPD) de 2014 fixe des objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre pour le secteur des déchets et identifie les emballages comme une des cibles prioritaires ;

Considérant que la Ville de Paris a indiqué que 100 agents vont être embauchés cette année (80 éboueurs et 20 conducteurs de bennes, sur un total de 4 900 éboueurs et 690 conducteurs de bennes et engins).

Le conseil de quartier Belleville soumet un vœu au conseil du 20^e arrondissement de Paris pour :

- ▶ **lancer une filière de consignes des bouteilles, et de réduction du nombre de bouteilles plastiques et de canettes en aluminium jetables ;**
- ▶ **Renforcer la lutte contre les incivilités et rendre compte aux conseils de quartier, sur une base trimestrielle, des statistiques liées à cette lutte notamment le nombre de sanctions établies ;**
- ▶ **rééquilibrer les budgets Propreté dans les arrondissements de Paris, en fonction de la densité des habitants. Nous rêvons d'un Paris Propre dont le premier levier serait une répartition équitable des moyens et des ressources.**